



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles De Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **RESPONSABLE DE RELAIS**

DIRECTION : ACTION EDUCATIVE

SERVICE : RESTAURATION / ENTRETIEN MENAGER

I – DESCRIPTION DU POSTE

Mission principale

- Responsable d'un restaurant satellite.

Placé sous la responsabilité du responsable du service Restauration Entretien ménager

Niveau du poste dans l'organigramme : Adjoint technique Catégorie C

Activités principales

- Ouverture du relais à 8 heures.
- Relever les températures des armoires froides positives et négatives.
- Effectuer le nettoyage des locaux selon le planning.
- Réceptionner et contrôler les denrées provenant de la cuisine centrale.
- Dresser des hors d'œuvre, fromages et desserts.
- Assurer le service du midi.
- Veiller à appliquer et faire appliquer les règles H.A.C.C.P.
- Vérifier l'extinction des lumières et la fermeture des portes avant le départ à 15h17.
- Assurer l'encadrement des agents : former les agents, organiser les plannings de tâches, assurer l'entretien annuel d'évaluation.
- Participer aux réunions (commissions des menus, réunions de services et réunions partenariales).
- Signaler au responsable du service tout incident survenu dans le relais ou besoin spécifique (matériel, bâtiment, personnel).

II – PROFIL DU POSTE

Savoir

Connaissances des règlements relatifs au H.A.C.C.P.

Connaissance des produits d'entretien.

Connaissance et utilisation des matériels.

Savoir-faire

Aptitude à manager une petite équipe.

Capacité à organiser son travail et celui de son équipe.

Capacité à travailler en équipe (3 à 5 personnes suivant le relais).

Savoir-être

Qualités humaines et relationnelles.

Discrétion.

Ponctualité.

Sens des initiatives.

Hygiène irréprochable.

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Horaires de travail : 8h00 à 15h17, du lundi au vendredi

La pause « déjeuner » de 30 minutes est incluse dans le temps de travail (rapport Roche)

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT

Agent de catégorie C - Adjoint technique

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 35 heures

RTT : 0

Congés : 32 jours

NBI OUI NON

Régime indemnitaire :

GRUPE	INTITULE DU GROUPE	FONCTION CORRESPONDANTE	COTATION	PLAFOND ANNUEL	PART FIXE MENSUELLE DU RIFSEEP
C3A	ATSEM, Agents qualifiés	Responsable de relais	12/30	6.000,00 €	200,00 €

Part variable sur la base de l'entretien d'évaluation n-1

Prime annuelle.

Adhésion au CNAS.

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle.

Le repas de midi, préparé par la restauration municipale, est offert à l'agent qui doit cependant le déclarer comme un avantage en nature auprès de l'administration fiscale.

Véhicule : NON

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

Poste à pourvoir au 1^{er} août 2021

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser
à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – Esplanade Charles de Gaulle – BP 116
77385 COMBS LA VILLE Cedex
contact@mairie-combs-la-ville.fr**